

Bureau du DPP – Renseignements généraux

24 août 2026, 13 h 29 (il y a 19 heures)

À moi

Cher M. Blanchet,

J'accuse réception de votre courriel ci-dessous ainsi que du document joint.

Veillez noter que ce dossier est actuellement entre les mains de la Garda Síochána (notre force de police nationale). Notre bureau n'interviendra dans cette affaire qu'une fois l'enquête de la Garda Síochána terminée. Notre rôle (une fois le dossier d'enquête reçu) consistera alors à décider s'il convient ou non d'engager des poursuites devant les tribunaux irlandais. Pour plus d'informations sur le rôle du Bureau du Directeur des poursuites pénales (DPP), veuillez consulter notre publication intitulée « The Role of the DPP » (Le rôle du DPP), disponible en 12 langues, dont le français.

Je vous conseille donc de contacter directement la Garda Síochána à ce sujet, car elle est au fait des derniers développements de l'affaire.

Cordialement,

Kevin Graham

Cadre supérieur d'exécution | Gouvernance et communication